



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

FOYER DES DROITS DE L'HOMME

2014

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

FOYER DES DROITS DE L'HOMME
1 rue Arsène Bourgeois
45 000 ORLEANS

RAPPORT D'ACTIVITE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le foyer ouvre le 3 juin 1996, il est agréé alors pour accueillir 20 personnes en situation de handicap, admises en ESAT. Il se compose de 9 appartements neufs d'un même quartier, qui appartiennent à l'OPAC du Loiret. En 2001, le SAVS d'Orléans est créé par un redéploiement partiel des postes, l'agrément du foyer passe alors de 20 à 17 places.

1^{ère} autorisation par arrêté du 18 décembre 1995 pour 20 places

Modification par arrêté du 21 juillet 2001 portant la capacité de 20 à 17 places (création du SAVS)

II. ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le premier projet d'établissement a été finalisé en 2004 à l'issue d'une formation collective regroupant l'équipe pluridisciplinaire. Au regard des préconisations de l'évaluation externe de juin 2012, sa réécriture est en cours depuis novembre 2014. S'appuyant sur la trame associative, l'équipe éducative et de direction consacre une réunion mensuelle pour formaliser les pratiques actuelles et inscrire les améliorations nécessaires. Le nouveau projet d'établissement devrait être finalisé et validé au cours du second semestre 2015.

Descriptif des locaux

Le foyer des Droits de l'Homme se compose de 9 appartements situés dans le quartier de la Fontaine à Orléans, à côté de l'avenue des Droits de l'Homme :

-un appartement F4 d'accueil, administratif et éducatif au 1 rue Arsène Bourgeois.

-un appartement F3 comprenant le bureau de la psychologue, un salon d'esthétique, une grande salle pour les temps de réunion des professionnels et des résidents, et pour les temps d'activités éducatives et de loisirs.

-Un F2, deux F3, quatre F4 dont 3 en duplex, répartis avenue du parc de l'Étuvée et place du champ Chardon pour l'hébergement des résidents.

Les prestations proposées aux résidents :

- **des prestations hôtelières** : hébergement meublé et équipé, cadre de vie sécurisé, restauration, blanchisserie, entretien des locaux

- **un accueil, une écoute quotidienne, une veille quant à la sécurité** par la présence de professionnels 24 heures sur 24, 365 jours par an. La présence du résident est aménagée en fonction de ses choix et de son mode de vie (week-ends et congés, vie maritale partielle)

- **un accompagnement personnalisé** qui permet au résident de s'épanouir, d'être soutenu, selon ses besoins, dans les actes courants de la vie quotidienne et dans différents domaines de la vie sociale.

- **une veille** par rapport à **la santé** (aide si nécessaire à la prise d'un traitement médical, accompagnement à des rendez-vous médicaux...)
- **une veille** par rapport à **l'exercice des droits** du résident (suivi administratif)
- **des entretiens** individuels ou/et familiaux **avec la psychologue**
- en cas de projet de départ du foyer : **un soutien dans la recherche d'un nouvel hébergement** ou/et de services type SAVS

Ces axes de travail sont évalués et revus chaque année à travers **le projet personnalisé** du résident, co-construit par lui et l'équipe pluridisciplinaire à travers des étapes suivantes :

- travail de bilan, de recueil d'informations, d'observations, de synthèse et d'évaluation par domaines de compétences par les éducateurs référents.
- entretien préparatoire pour recueillir le point de vue du résident sur les domaines de compétences et ses attentes pour l'année à venir
- recueil éventuel d'éléments auprès des partenaires (ESAT, mandataires judiciaires, partenaires médicaux, para-médicaux...) et famille
- réunion de synthèse en équipe pluridisciplinaire : temps de partage d'observations, d'élaboration d'hypothèses d'interprétation et d'actions, de but, d'objectifs et de moyens à mettre en œuvre
- réunion de projet avec le résident, ses éducateurs référents et la chef de service pour définir les axes du nouveau projet
- au choix du résident, rencontres avec la famille pour faire part des éléments du projet
- invitation des représentants légaux(famille- mandataires) pour informer du nouveau projet
- bilan intermédiaire annuel en équipe pluridisciplinaire.

III. POPULATION ET ACTIVITES

Population

Les résidents présentent majoritairement des troubles de l'efficiace intellectuelle, avec pour certains, des troubles associés : sensoriels (deux personnes malentendantes), moteurs (troubles hémiplésiques), psychiques.

Effectif au 31 décembre 2014: 16 Personnes en situation de handicap, travaillant en ESAT. 8 femmes et 8 hommes sont accueillis. Ils sont âgés de 22 à 42 ans, avec une moyenne d'âge de 32 ans et 5mois. Quatre résidents vivent en couple au sein du foyer.

Age et ancienneté des résidents au 31 décembre

Agés des résidents	De 22 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	De 36 à 42 ans
Nombre de résidents	2	7	1	6
Ancienneté au FDH	De 2 à 5 ans		De 6 à 10 ans	De 11 à 18 ans
Nombre de résidents	9		3	4

La situation professionnelle des résidents

Tous les résidents travaillent en ESAT :

ESAT	au 1 ^{er} janvier 2014	au 31 décembre 2014
ESAT SERVI'PEP	12	12
ESAT ADAPEI Bourie Rouge	1	1
ESAT APHL Auguste Rodin	1	1
ESAT APHL Denis Papin	1	1
ESAT ADAPEI Lignerolles	2	1

Mouvements

Une résidente arrivée en 2008 , a été admise en septembre 2014 , à sa demande, au foyer de l'ADAPEI à Orléans. Au 31 décembre, la place (dans un appartement « féminin ») était toujours vacante, faute de candidature de femme.

Au cours de l'année 2014, 9 personnes ont visité le foyer:

- 5 jeunes femmes scolarisées en IME (Neuille Aux Bois-Gien- Montargis)
- 1 homme travaillant en ESAT, hébergé en famille
- 2 femmes travaillant en ESAT, hébergées en foyer
- 1 jeune femme hébergée en MECS puis en CHRS à l'issue de la fin de son Contrat Jeune Majeure (ASE), en attente d'un poste en ESAT.

3 hommes ont postulé pour un stage ou une admission mais le foyer n'a pas pu répondre favorablement, les chambres vacantes étant dans les appartements de femmes. Depuis, une réflexion est menée avec les résidents autour de la mixité dans certains appartements du foyer. A leur demande, ils ont pu rencontrer et questionner d'autres résidents de foyers de l'agglomération fonctionnant en accueils mixtes dans un même hébergement .

Le foyer a accueilli deux stagiaires:

- Une jeune femme de l'IME de Gien pour une période d'une semaine pendant un stage au foyer de vie des Tisons (orientation foyer de vie 1/2 temps ESAT 1/2 temps)
- Une jeune femme de l'IME de Neuville pour une période qui s'est réduite à 4 jours en raison d'un arrêt maladie (période de 3 semaines prévues initialement). La jeune femme n'a pas souhaité reporter son stage : étant enceinte de 5 mois, elle a préféré différer son projet professionnel .

Les activités

Des résidents s'inscrivent individuellement à des activités adaptées sportives ou de loisirs proposées au sein de l'établissement ou à l'extérieur:

- *activités hebdomadaires* : basket , théâtre, danse, pétanque
- *activités mensuelles* : « arts pour Tous », piscine, cuisine.

- *activités et sorties ponctuelles proposées:*

- Muséum-exposition de peinture- brocante etc.
- une sortie au restaurant et au bowling avec tous les résidents et tous les professionnels
- Château de Guedelon en juillet
- 2 sorties au zoo de Beauval (une en inter-foyers et une organisée avec les résidents n'ayant pas pu participer à la première)
- un week-end organisé en aout à l'auberge de jeunesse de Beaugency (piscine naturelle et château de Chambord...)

En juin 2014, le foyer a signé une convention avec "Culture du Cœur" qui propose des invitations gratuites à des spectacles et des manifestations sportives. De septembre à décembre, les résidents ont bénéficié de 28 invitations (Théâtre, musique, danse, manifestations sportives) dans ce cadre.

IV. PERSONNEL

Mouvements

- Démission d' un surveillant de nuit (aout 2014) qui a obtenu son DEES en juin 2014. Embauche en CDI d'une professionnelle ayant effectué de nombreux remplacements de nuit au foyer.
- 2^{ème} année de congé sans solde pour une monitrice éducatrice (septembre 2013-juillet 2015) qui a repris une formation d'éducatrice spécialisée en voie directe, remplacée par une personne ayant suivi la formation d'Educatrice spécialisée (non validée).

Pour les remplacements des salariés (congés, arrêts-maladies), 8 personnes sont intervenues dans le cadre de CDD.

Stagiaires professionnels

L'établissement a accueilli : - une stagiaire Educatrice spécialisée 1ere année d' octobre 2013 à mai 2014
- une stagiaire Educatrice spécialisée 1ere année d' octobre 2014 à mai 2015

Formation

Dans la continuité de la thématique "*place(s) pour les familles dans l'accompagnement d'adultes handicapés hébergés en foyer*" abordée en 2013 dans le cadre de la journée de formation inter-foyers :

- 5 professionnels ont participé à une conférence à l'ERTS: "*Handicap et fratrie: Que vivent les frères et sœurs confrontés au handicap?* "
- L'équipe éducative et les cadres ont participé à la journée des rencontres de la parentalité organisée par le REAAP du Loiret "*Des mots pour des maux: accompagner la famille dans les épreuves de la vie*"
- L'équipe éducative, la psychologue, la chef de service ont participé à une journée de formation organisée par le CREA: "*Approche systémique et travail avec les familles*"

Une formation (3 jours) en interne sur la thématique du "*travail avec les familles en foyer d'hébergement*" n'a pu se faire sur l'année 2014, elle sera reconduite pour 2015.

La chef de service a participé aux 3èmes rencontres nationales des chefs de service organisées par l'ANDESI du 5-6 juin 2014 à Tours.

La chef de service a participé à une journée régionale CREA-ARS " *La prise en compte du vieillissement des travailleurs handicapés en ESAT*"

La directrice et la chef de service ont participé à une journée organisée par l'ERERC¹ "*Formation d'aide à la création d'un lieu de réflexion éthique*"

V. TRAVAUX

Les travaux de transformation des baignoires en douches ont été poursuivis : fin 2014, il y a 5 appartements sur 7 équipés de douches.

PERSPECTIVES

En raison de l'étroitesse des pièces servant à l'accueil et au bureau des éducateurs, et aussi du manque d'isolation phonique entre les différents espaces, il est prévu d'ouvrir un passage entre les deux appartements collectifs (éducatif et administratif). Ces travaux vont permettre de doubler la surface de la salle d'accueil et de créer un bureau spécifiquement dédié aux entretiens, en dehors du bureau des éducateurs.

L'année 2015 va permettre aussi de finaliser le projet d'établissement dont le chantier est en cours. Le travail de réécriture mené avec l'équipe permet de re-questionner les pratiques et participera donc à la réalisation du plan d'amélioration de la qualité.

¹ Espace de Réflexion Ethique Région Centre